

<u>N°4</u> 09 FÉVRIER 2022

AGIR POUR TOUS

DÉCLARATION DE
LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT
ET DES FEDERATIONS CFDT SANTE-SOCIAUX
CFDT AGRI-AGRO
CFDT FNCB
CFDT SERVICES
INTERCO CFDT
FGTE CFDT

RECONNAISSANCE

Le 8 mars, une mobilisation indispensable pour des travailleuses essentielles

Elles travaillent dans la propreté, la grande distribution, la construction, la coiffure, les services à la personne, la sécurité privée, les transports, les laboratoires d'analyse, la filière alimentaire, la logistique, le lien social... Elles supportent des conditions de travail difficiles, des horaires atypiques et des rémunérations au rabais.

Les femmes composent en grande partie les rangs des travailleurs qui se sont révélés essentiels durant la pandémie, ceux qui n'ont jamais cessé de travailler pour maintenir l'économie à flot et soutenir la société.

Ces travailleuses du privé et du public subissent de plein fouet une double sanction : leurs métiers souffrent d'un manque de reconnaissance et sont marqués par une forte précarité. 82% des temps partiels sont occupés par des femmes. Près de 60% des salariés payés au smic sont des femmes. Elles se trouvent engluées sur un plancher collant qui les empêche de progresser. Et lorsqu'elles réussissent à s'en extraire, elles se cognent au plafond de verre et peinent à atteindre des postes à responsabilité.

Après la marche des Essentiels du 3 février dernier, la mobilisation continue afin d'obtenir une juste reconnaissance des travailleuses et des travailleurs de ces secteurs. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est l'occasion de braquer les projecteurs sur les travailleuses essentielles. La CFDT les appelle ce jour-là à se mobiliser à Paris et dans tous les territoires, avec les travailleurs essentiels, pour une juste reconnaissance de leurs métiers par les employeurs publics et privés.

SERVICE DE PRESSE

TÉL: 01 42 03 80 12 presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT

Assistante







CFDT

CFDT.FR